

Charte de projet : Projet Vitrine d'accès en aide à domicile; démonstration de deux trajectoires par les EÉSAD

Création le : le 5 février 2025

Mise à jour le : 16 mai 2025

Directeur : Josée Chouinard

Chargées de projet : Caroline-Anne Routhier et Celine Allard

Titre : Projet Vitrine d'accès en aide à domicile; démonstration de deux trajectoires par les EÉSAD

Introduction:

Dans le cadre du virage soutien à domicile, un des livrables consiste à la révision du programme PEFSAD et à l'inclusion des SAP et des activités de répit à l'intérieur du programme.

Objectif :

Expérimenter l'inclusion des SAP et répits à l'intérieur du programme PEFSAD

Rehausser l'accès aux services

Baliser la tarification unique et les autres frais

Grands jalons

1-Approbation du projet

- a) par la directrice DSAD
- b) par le BSMA
- c) par Santé Québec
- d) identification des parties prenantes (ex. EÉSAD et RAMQ)
- e) plan de déploiement du projet (durée du projet : **durée du projet à ajuster pour être en mesure de faire des projections fiables (9 mois-12 mois?)
- f) Prévision du déploiement provincial hiver 2026 concordant avec l'avancement des travaux de révision du PEFSAD

2-Financement et tarification

- a) Estimer les coûts et réaliser un montage budgétaire pour la réalisation des 2 trajectoires du projet Vitrine
- b) Faire autoriser les besoins budgétaires pour réaliser le projet
- c) Identifier la nature des frais (frais de projet, frais administratifs, frais de déplacements, frais d'équipements, salaire, etc.)
- d) Identifier les facteurs influençant les tarifs des services (ex. région éloignée)
- e) Déterminer le coût tarifaire à l'heure pour les SAP et le répit (gille tarifaire)
- f) Élaborer les outils pour la reddition de compte et /ou la facturation au MSSS

Charte de projet : Projet Vitrine d'accès en aide à domicile; démonstration de deux trajectoires par les EÉSAD

3-Sélection des EÉSAD et établissements participants

- a) Identifier avec le Réseau de coop. les critères de sélection au projet
- b) Collaborer avec le Réseau de coop. à répertorier les EÉSAD et établissements se démarquant par leur partenariat
- c) Faire approuver par Santé Québec le choix des établissements sélectionnés
- d) Vérifier auprès des établissements sélectionnés leur ouverture et leur capacité à contribuer au projet
- e) Mandater le Réseau de coopération à vérifier auprès des EÉSAD leur ouverture et capacité à contribuer au projet
- f) Présenter le projet Vitrine des 2 trajectoires aux EÉSAD et établissements sélectionnés
- g) Présenter le plan de déploiement des 2 trajectoires du projet Vitrine

4-Processus

a) cliniques

- Identifier la clientèle incluse et exclue du projet
- Préciser les services inclus dans le projet Vitrine
- Préciser les conditions liées au projet Vitrine (confidentialité, entente de coopération, gestion des risques, etc.)
- Élaborer les formulaires de référencement vers les EÉSAD (besoins, profil d'autonomie de l'utilisateur et informations pertinentes au bon déroulement du service)
- Établir la trajectoire de communication (échange d'infos pertinente, contribution des EÉSAD au processus d'évaluation clinique) entre les EÉSAD et l'équipe SAD (pour clientèle référée)
- Établir la trajectoire de référencement vers le SAD pour la clientèle non connue

b) administratifs

- Élaborer le formulaire de reddition de compte pour le volet clientèle axe 1 ((profil d'autonomie de l'utilisateur : problèmes de santé physique (appareil urinaire), cognitive, vision, audition, mobilité, adaptations de la salle de bain (types d'équipement), type d'habitation, situation de vie, genre, âge, revenu annuel-ligne 275), nombre d'utilisateurs desservis, type de services, nombre d'heures rendues, fréquence et durée)
- Élaborer un processus d'extraction des données dans I-CLSC avec la participation des pilotes de système de Santé Qc
- * ligne 275 du revenu à demander si services ne sont pas donnés par les ASSS
- Élaborer le processus de remboursement pour les EÉSAD et les établissements pour les services rendus
- Produire un bilan financier du projet

5-Évaluation et équipe projet

- a) Constituer l'équipe projet
- b) Prévoir des rencontres de suivi pour le déroulement des 2 trajectoires (axe 1 et 2) et les ajustements requis
- c) Déterminer les axes d'évaluation et les conditions gagnantes (amélioration de l'accès, panier de services, etc.)

Charte de projet : Projet Vitrine d'accès en aide à domicile; démonstration de deux trajectoires par les EÉSAD

- d) Déterminer les moyens d'évaluation (sondage de satisfaction, grilles d'évaluation selon l'axe
- e) Analyser les résultats qualitatifs et quantitatifs des évaluations (des établissements (gestionnaires et professionnels), des EÉSAD (gestionnaires et employés), des usagers desservis, de l'équipe de la RAMQ) et en ressortir les faits saillants
- f) Rédiger un bilan de projet incluant les recommandations pour le déploiement provincial

6-Communication

- a) Définir un plan de communication (lignes, messages clés, publics cible interne et externe, etc.)
- b) Définir les acteurs pour la diffusion du plan de communication
- c) Définir les moyens de communication et de diffusion de l'information (écrit, parler, médias, réseau, etc.)

Les parties prenantes

• Cabinet de la Ministre Mme Bélanger	• Direction de la qualité				
• Santé Québec	• Direction des communications				
• Bureau de la sous-ministre adjointe (BSMA)	• Les entreprises d'économie sociale en aide domestique				
• SMAPA, direction soutien à domicile	• Les établissements				
• Réseau de coopération des EÉSAD	• La RAMQ				
• Chargé de projet	• Usager partenaire				
	<table border="1"> <tr> <td>Axe 1</td><td>Axe 2</td></tr> <tr> <td>avec l'EÉSAD</td><td>avec l'établissement</td></tr> </table>	Axe 1	Axe 2	avec l'EÉSAD	avec l'établissement
Axe 1	Axe 2				
avec l'EÉSAD	avec l'établissement				

Les indicateurs de suivi

Accès aux services

Axe 1	Axe 2
Délai de prise en charge du dossier de l'utilisateur (délai entre la réception de la demande et le 1 ^{er} service)	Nombre de dossiers en attente d'un premier service (P3 et P4)
Par le nombre d'heures de services rendus	Délai entre la prise en charge, l'évaluation et le référencement à l'EÉSAD
Par le nombre d'utilisateurs desservis	Délai entre le référencement et le 1 ^{er} service

Charte de projet : Projet Vitrine d'accès en aide à domicile; démonstration de deux trajectoires par les EÉSAD

	Nombre d'usagers desservis
	Nombre d'heures de services rendus
Évaluation de la satisfaction et de qualité	
Ajout au panier de services	Ajout au panier de services
Délai d'attente	Délai d'attente
Qualité du service reçu	Qualité du service reçu
Constance de l'employé	Constance de l'employé
Respect de l'horaire	Respect de l'horaire
Facilité de communication avec l'EÉSAD	Facilité de communication avec l'EÉSAD
Respect des convictions culturelles et des préférences	Respect des convictions culturelles et des préférences
Partenariat	
Collaboration et interdisciplinarité entre l'établissement et l'EÉSAD (respect des clauses de l'entente de coopération du PARC)	Collaboration et interdisciplinarité entre l'établissement et l'EÉSAD (respect des clauses de l'entente de coopération du PARC)

Les limites du projet

La future Politique Nationale en soutien à domicile
Les projets en cours dans le cadre du grand virage SAD
Les travaux en cours de révision du PEFSAD

Les contraintes

L'atteinte des cibles budgétaires fixées par Santé Québec
Le lobby par les organisations privées en soutien à domicile
La réglementation entourant l'achat de services par les organisations publiques (LCOP)
L'approche des prochaines élections provinciales

Les échéances

Entre mai et décembre 2025

Charte de projet : Projet Vitrine d'accès en aide à domicile; démonstration de deux trajectoires par les EÉSAD

Les risques

a) gouvernemental ou politique

- Changement dans la loi de la LCOP
- Incapacité financière à couvrir les frais du Projet
- Report à une date ultérieure du projet par Santé Qc

b) inter-programme ou inter-direction

- Communication et réception du projet vitrine aux autres programmes clientèles

c) établissement

- Réactions des directions logistiques (LCOP)
- Incapacité des établissements à contribuer au projet
- Réactions des intervenants face aux 2 processus d'octroi de services différents

d) communication

- Médiatisation par les parties non prenantes du projet Vitrine

Les facteurs de succès

Adhésion des parties prenantes au Virage SAD

Augmentation de l'accès aux services

Diminution des usagers en liste d'attente (P3 et P4)

Réduction des délais d'attente pour les SAP et répits

Consolidation du partenariat avec les EÉSAD

Satisfaction de la clientèle